

## [Quand la mode est pudique, la panique ne l'est pas]

Au cours des dix dernières années, la mode pudique – mode qui intègre des considérations de pudeur, souvent d'origine religieuse (cf. [\[La « mode pudique », c'est quoi cette mode ?\]](#)) – est devenue un véritable segment du marché de la mode (cf. [\[La mode pudique, simple effet de mode ?\]](#)). Toutefois, son institutionnalisation a parfois suscité la polémique, notamment dans des pays où les musulmans constituent une minorité.

Ainsi, l'exposition « *Comtemporary Muslim Fashions* », initialement présentée au Musée des Beaux-Arts de San Francisco, a reçu un accueil mitigé lorsqu'elle a rejoint le Musée des Arts Appliqués de Francfort en 2019<sup>1</sup>. Les photos de Wesaam Al-Badry sélectionnées pour en faire la promotion ont été particulièrement critiquées, considérant qu'elles contribuaient à rendre plus acceptable « l'oppression symbolique si les voiles sont colorés et suivent la mode »<sup>2</sup>.



*Chanel #VII, Valentino #X, YSL #XII, série Al-Kouture du photographe Wesaam Al-Badry*

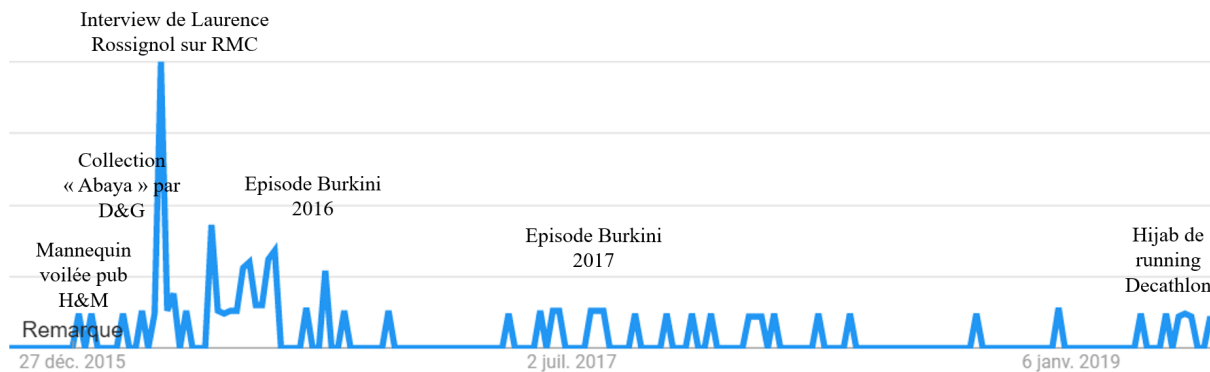
Si aux-Etats unis, les incidents liés à la mode pudique semblent limités, durant l'été 2018, des fillettes qui se baignaient en short, tee-shirt et hijab dans une piscine publique du Delaware

<sup>1</sup> « Une exposition sur la mode musulmane fait polémique en Allemagne », *Courrier International*, 04/04/2019.

<sup>2</sup> « Toleranz, die blind macht », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, Hannah Bethke, 19/03/2019.

en ont été expulsées au motif que le coton de leurs vêtements de bain risquait de boucher le système de filtration<sup>3</sup>.

C'est toutefois en France que la polémique est la plus dure, puisqu'elle s'y prolonge sur plusieurs années, comme l'atteste l'évolution du nombre de requêtes Google portant sur le terme « *mode pudique* » depuis fin 2015. Précisément, elle s'ouvre en septembre 2015 lorsqu'H&M met en avant une femme voilée dans l'une de ses publicités<sup>4</sup>. Elle explose quelques mois plus tard avec la ligne de burkinis lancée par Marks & Spencer<sup>5</sup> et rebondit récemment en 2019 avec le projet de lancement d'un hijab de course par Décathlon<sup>6</sup>.



*Evolution de l'intérêt pour la requête Google portant sur le terme « mode pudique » en France depuis 2015*

<sup>3</sup> « Muslim girls kicked out of public pool after officials said hijabs would clog filtration system », The Washington Post, 18/07/2018.

<sup>4</sup> « Mariah Idrissi, premier mannequin voilée dans une pub H&M », Libération, Virginie Ballet, 30/09/2015.

<sup>5</sup> « Arrêtés anti-burkini : ces communes qui s'entêtent en dépit du droit », L'Express.fr, 06/07/2017.

<sup>6</sup> « La polémique du "hijab running" de Décathlon expliquée en cinq points », The Inrockuptibles, 27/02/19.



*Photo de Marion Poussier pour « M le Magazine du Monde »  
représentant une femme en burkini plongeant dans une piscine*

A l'instar du sociologue Michel Wieviorka au sujet du burkini<sup>7</sup>, nous proposons d'analyser la polémique hexagonale autour de la mode pudique comme un phénomène de « panique morale ». Théorisée par Stanley Cohen<sup>8</sup>, la panique morale désigne la peur, disproportionnée et le plus souvent irrationnelle, que quelqu'un ou quelque chose menace les valeurs, la sécurité et les intérêts de la société dans son ensemble. Dans le cas de la mode pudique, la sphère politico-médiatique mobilise trois mécanismes de distanciation de la mode pudique pour amplifier la panique morale : l'exotisation, l'illégalisation et la mésattribution.

Le premier mécanisme de distanciation – l'exotisation – consiste à exacerber le caractère exotique de la mode pudique. Ainsi, lorsqu'en mars 2016, Laurence Rossignol, alors *Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes*, réagit à l'annonce de la commercialisation en France de produits de mode pudique, elle rejette catégoriquement l'idée que l'on puisse volontairement adopter cette mode. Etablissant un parallèle entre la servitude volontaire de certains « nègres américains » et les femmes qui choisissent de porter le voile, elle renvoie la mode pudique au phénomène « exotique » qu'est l'esclavage. Si elle regrette rapidement l'emploi du mot « nègre », Laurence Rossignol n'en est pas moins soutenue à l'époque par Manuel Valls, alors *Premier Ministre*. A la fin de l'été 2016, ce dernier déclare pour justifier son opposition au burkini que « Marianne, elle, a le sein nu parce qu'elle nourrit le peuple, elle n'est pas voilée parce qu'elle est libre ! C'est ça la République ! »<sup>9</sup>. Ainsi, le

---

<sup>7</sup> « Panique morale autour du 'burkini' », TheConversation, Michel Wieviorka, 26/08/2016.

<sup>8</sup> « Folk Devils and Moral Panics », Stanley Cohen, 1972, MacGibbon and Kee Ltd.

<sup>9</sup> LeMonde.fr, « Marianne, le voile et les droits des femmes : les propos de Valls agacent une historienne », 30/08/2016.

voile et, à travers lui, le burkini sont renvoyés à un exotisme situé en dehors du territoire républicain hexagonal.

Le deuxième mécanisme de distanciation – l’illégalisation – consiste à rendre illégal le port de certains vêtements pudiques. En prononçant des arrêtés communaux dits « anti-burkini »<sup>10</sup>, donc en mobilisant l’arme administrative, les politiques soulignent l’importance du danger et l’urgence qu’il y a à rétablir un ordre moral subverti. Le maire de Villeneuve-Loubet prend le premier arrêté au printemps 2016 et sera imité par les maires d’une trentaine d’autres communes parmi lesquelles Marseille, Nice et Cannes. La décision du Conseil d’Etat du 26 août 2016 qui annule l’arrêté de Villeneuve-Loubet n’éteint pas complètement la polémique, certaines communes récidivant en 2017.

Enfin, le troisième mécanisme de distanciation – la mésattribution – consiste à attribuer les initiatives commerciales des enseignes s’aventurant sur le marché de la mode pudique à la promotion d’un projet politique en faveur de l’islam. Ainsi, lorsque Décathlon envisage de lancer un hijab de course début 2019, Lydia Guirous, *porte-parole des Républicains*, accuse l’enseigne de « se soumet[tre] à l’islamisme qui ne tolère les femmes que la tête couverte ». Sur cette même affaire, Agnès Buzyn, alors *Ministre de la Santé*, déclare qu’elle « aurai[t] préféré qu’une marque française ne promeuve pas le voile », dénonçant ainsi explicitement l’attitude prosélyte de l’enseigne. Avant d’y renoncer, l’enseigne a tenté de défendre son projet, qu’elle déclare motivé par la seule volonté de « rendre la pratique du sport plus accessible, partout dans le monde et de répondre aux besoins sportifs de certaines coureuses » (tweet de Decathlon, 26 février 2019). Ce faisant, Decathlon assume finalement le caractère « politique » de son initiative, mais réoriente la perception de sa motivation de la promotion de l’islam à la promotion de l’inclusion de toutes les femmes.

---

<sup>10</sup> L’Express.fr, « Arrêtés anti-burkini : ces communes qui s’entêtent en dépit du droit », Emilie Tôn et Anna Benjamin, 06/07/2017.



*Hijab de course Décathlon*

Le cas de la France montre que la panique morale que suscite la mode pudique prend les traits d'une critique protéiforme, qui s'exprime autant à droite qu'à gauche. L'explication de son ampleur doit être recherchée au niveau des valeurs, entre féminisme, nationalisme et laïcité radicale (cf. article à venir [Paris capitale de la mode, mais pas de la mode pudique !]).